



COMMUNE D'EZE

PLAN DE PREVENTION DES RISQUES NATURELS PREVISIBLES DE MOUVEMENTS DE TERRAIN

REVISION N°1

CARTE DE ZONAGE

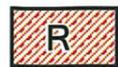
Secteur du bord de mer Préfet des Alpes-Maritimes
DRM-D 3561



Adolphe COLRAT

Echelle : 1/5000

LEGENDE



ZONE ROUGE : Zone inconstructible due à un aléa de grande ampleur de chutes de blocs



ZONE BLEUE : Zone constructible ; Eboulement en masse de blocs ou de pierres



PERIMETRE DE REVISION

PPR APPROUVE LE : 23 mai 2003

PRESCRIPTION DE LA REVISION N°1 : 26 décembre 2012

ENQUETE DU : 26 AOUT AU : 27 SEPTEMBRE 2013

APPROBATION DE LA REVISION N°1 DU PPR : **16 FEV. 2015**

DIRECTION DEPARTEMENTALE DES TERRITOIRES ET DE LA MER
 SERVICE EAU RISQUES
 PÔLE RISQUES